

Proposition de gouvernance et de calendrier en vue de la mise en œuvre de la stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité

Le Comité de massif : l'instance consultative centrale

Il est proposé que le Comité de massif joue un rôle central dans la mise en œuvre du dispositif, pour assurer en liaison avec l'État et l'ensemble des acteurs, la cohérence, la coordination et le suivi des actions entreprises et être un espace de débat et de proposition.

Un comité d'élaboration et de suivi à vocation technique

Il est proposé la mise en place d'un comité d'élaboration et de suivi de la stratégie, présidé par le préfet de massif, composé de représentants des collectivités territoriales, des organisations socioprofessionnelles, des associations de protection de la nature, de personnalités qualifiées et de l'État. Sa composition est arrêtée par le préfet de massif en concertation avec la commission permanente du Comité de massif.

Sa composition devrait permettre d'intégrer l'ensemble des compétences utiles à la réalisation d'un travail transversal sur la préservation et la valorisation de la biodiversité pyrénéenne.

Missions :

- Organisation des différentes consultations utiles pour la prise en compte des attentes des acteurs
- Élaboration de la proposition de stratégie en veillant à la cohérence entre les différents dispositifs existants portés par les acteurs du massif.
- Participation à l'élaboration des différents volets de la stratégie ainsi qu'au suivi de leur mise en œuvre
- Proposition d'appels à projet, en particulier auprès des acteurs locaux concernés, en vue du développement d'initiatives poursuivant les objectifs de la stratégie.
- Proposition d'un protocole global d'évaluation annuelle de la stratégie, soumis au Comité de massif qui en suit les résultats.

Calendrier des travaux

Constitution du comité d'élaboration et de suivi : désignation des membres par le préfet de massif en concertation avec la commission permanente du Comité de massif.

Consultation des membres du Comité de massif sur un avant projet de stratégie élaboré par les services de l'État : août 2010.

Réunion d'installation du comité d'élaboration et de suivi : septembre 2010.

Élaboration par le comité de suivi du projet de stratégie sur la base des contributions reçues des membres du comité de massif : automne 2010.

Concertation avec les partenaires espagnols et andorrans : automne 2010

Consultation sur les projets relatifs à différents volets « espèces » de la stratégie : ours, vautours, bouquetin, aster... : automne 2010

Présentation au Comité de massif de la stratégie pyrénéenne pour la valorisation de la biodiversité : décembre 2010.